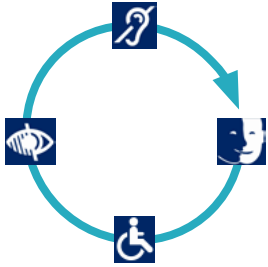




# Accessibilité de l'établissement



**Bienvenue** Au domaine de la Genetière



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



**Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



**Matériel adapté**

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui  non

→ Le personnel connaît le matériel

oui  non



**Contact :** 06 47 98 20 55



**Consultation du registre public d'accessibilité :**



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 38474504800014 Villefranche Tarare

Adresse : Domaine de la Genetière Saint Laurent d'Oingt 69620 val d'Oingt



# Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



2. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



3. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non

## Annexe 3 : liste des pièces à joindre

- Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux
- Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda
- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement
- Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité
- Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité
- Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction
- ERP de 1<sup>ère</sup> à 4<sup>e</sup> catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.



## Remerciements

Ce guide a été rédigé par la DMA, à l'issue des travaux menés au sein d'un groupe de travail animé par Brigitte THORIN, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité, composé des membres suivants :

- BUREAU Pascal - Association des paralysés de France
- CHOIGNARD Philippe - Confédération des PME
- CIMALA Eric - CEREMA
- ETCHEMENDY Fabienne - CCI France
- FADEL Rémi - Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes
- GATESOUBE Elise - Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
- JAMMES Thierry - Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes
- LE BLOAS Carole - Qualiconsult
- LEMAIRE Bruno - Unapei
- LEPOUTRE Michèle - Syndicat National des Hôteliers Restaurateurs Cafetiers Traiteurs
- RENOTTE Jérôme - SNCF
- ROSTAL Cedric - DGALN/DHUP/QC1
- ZUCKER Julia - SG/DMA

**Ministère de la transition écologique et solidaire**

**Ministère de le cohésion des territoires**

Secrétariat général

Délégation ministérielle à l'accessibilité

Grande Arche paroi sud

92055 La Défense cedex

Tél. : +33 (0)1 40 81 21 22

[dma.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dma.sg@developpement-durable.gouv.fr)